

Edito

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec plaisir que je rédige le premier édito de cette nouvelle législature. Vous m'avez témoigné votre confiance lors des dernières élections et je vous en remercie, tout comme je remercie mes collègues du Conseil communal de m'avoir élu à la syndicature. Je vous assure de ma pleine disponibilité pour promouvoir notre Commune et relever les nombreux défis qui nous attendent. Le Conseil communal s'est constitué dans la sérénité et a déjà commencé à travailler. Je souhaite la bienvenue à M^{me} Carole Raetzo et à M. Claude-Alain Gaillet dans notre équipe et espère qu'ils auront beaucoup de plaisir dans leur fonction. Je me réjouis aussi de la collaboration avec le Conseil général avec qui nous avons à cœur d'œuvrer au bon fonctionnement de votre Commune.

Le Conseil communal va rédiger un programme de législature qui servira de fil rouge à ses actions ces prochaines années. Celui-ci sera dévoilé à l'automne. Sans vouloir présager de son contenu, le contact avec la population est incontestablement un axe que nous souhaitons développer et dans ce sens, nous avons déjà décidé qu'une délégation du Conseil communal sera présente au marché chaque premier mercredi du mois, dès 16h sur la place de l'Eglise, pour être à votre écoute et ainsi prendre en compte vos préoccupations et vos idées dans nos réflexions. Je me réjouis de vous y rencontrer avec mes collègues. Enfin, je souhaite que chaque membre du Conseil communal puisse profiter de cette tribune à l'avenir et les prochains éditos seront rédigés à tour de rôle.

Bel été à vous toutes et tous.

Eric Chassot, syndic

Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à

Estavayer-le-Lac Rue de l'Hôtel de Ville 11 Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception;
- Police communale;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines;
- Comptabilité, finances, impôts;
- Service de l'environnement;
- Service du territoire :
- Secrétariat des écoles.

Horaires de l'administration communale du 12 juillet au 16 août 2021 :

- Tous les matins selon l'horaire usuel : 08h30-11h30 ;
- Jeudi après-midi de 16h30 à 19h;
 ACCUEIL UNIQUEMENT

Il est possible de venir, sur rendezvous, en dehors de ces horaires.

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :

026 664 80 00

Adresse électronique :

commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque Service et Secteur sont disponibles sur notre site internet :

www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments : Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Musée, Sport, Animation jeunesse, Estasympa, Accueil extra-scolaire, etc.



1^{re} citoyenne du Canton

UN ARBRE POUR LA 1^{RE} CITOYENNE DU CANTON

Le Conseil communal d'Estavayer est fier de compter sur son territoire la 1^{er} citoyenne du Canton, M^{me} Sylvie Bonvin-Sansonnens.

Afin de célébrer son accession à la Présidence du Grand Conseil fribourgeois, une cérémonie a eu lieu le 21 mai 2021 dans le respect des normes sanitaires. La Commune d'Estavayer a planté en son honneur un arbre dans le village de Rueyres-les-Prés.

Par un film, revivez quelques moments de la réception organisée par la Commune d'Estavayer en l'honneur de M^{me} Sylvie Bonvin-Sansonnens, présidente du Grand Conseil. Il se trouve sur le site internet de la Commune:

https://www.estavayer.ch/article/presidence-du-grand-conseil-350933



Rueyres-les-Prés ©LeRépublicain

Journal d'Estavayer

Comme évoqué en séance de Conseil général, la Commune a acquis 100 ans d'histoire sous la forme des archives du Journal d'Estavayer. Ce journal local était au départ en mains de la famille Butty pour ensuite être repris par Media-f. Il a disparu en 1998 lorsqu'il a été intégré au journal La Broye.

Tous les exemplaires reliés de ces journaux (de 1898 à 1998) sont désormais entreposés dans les archives communales et représentent une grande valeur historique pour Estavayer et sa région.



Finances

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

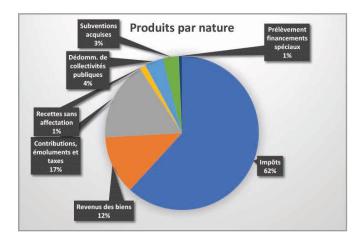
Le rapport de gestion 2020, contenant de nombreux détails sur notre Commune, se trouve sur notre site internet. www.estavayer.ch

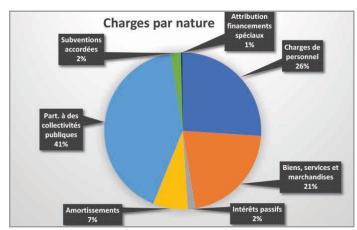
L'exercice comptable 2020 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 7'085'911.52. A noter la comptabilisation d'un gain comptable de CHF 4'465'320.00 suite à la vente du secteur C3 du quartier de La Prillaz (CHF 4'200'000.00) et à la valorisation du terrain (CHF 265'320.00) comme apport en nature dans la société La Rose SA.

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2020 par nature.

Charges		Revenus
Charges de personnel	11'907'414.80	Impôts 32'638'694.42
Biens, services et marchandises	9'765'850.37	Revenus des biens 6'478'783.37
Intérêts passifs	693'837.65	Contributions, émoluments et taxes 8'791'650.55
Amortissements	3'276'513.80	Recettes sans affectation 691'706.60
Part. à des collectivités publiques	18'890'856.48	Dédommag. de collectivités publiques 2'046'688.50
Subventions accordées	977'690.05	Subventions acquises 1'796'654.72
Attribution financements spéciaux	179'629.84	Prélèvement financements spéciaux 333'526.35
Imputations internes	3'572'396.30	Imputations internes 3'572'396.30
Totaux	49'264'189.29	Totaux 56'350'100.81
Excédent de revenus	7'085'911.52	

Les comptes dans leur intégralité sont à disposition sur le site internet de la Commune www.estavayer.ch > Finances et impôts > Comptabilité. De plus, une analyse plus fine des comptes communaux se trouve dans le rapport de gestion, disponible également sur le site internet de la Commune sous Autorités & Administration > Secrétariat > Rapport de gestion.









Présentation du Conseil communal



Eric CHASSOT, syndic ADMINISTRATION GENERALE

- **Information communication** (affichage, espaces médias, conférences de presse, journal communal, site internet, réseaux sociaux, etc.)
- **Promotion animation** (promotion économique, politique régionale, accueil, lien avec le tissu économique)
- **Secrétariat général** (soutien aux autorités politiques, organisation des séances, réceptions officielles et délégations, conseil juridique, votations et élections, Conseil général)
- **Secrétariat** (distribution courrier, autre conseil, service de duplication, économat, suivi des décisions, archives communales (conservation, accès)
- **Ressources humaines** (stratégie, recrutement, formation, mobilité interne, temps de travail, mutations, développement, prévoyance, sécurité au travail et prévention de la santé)
- **Contrôle des habitants** (documents officiels liés à la personne, renseignements police/contrôle des habitants, naturalisations, recensements, statistiques, registre civique, etc.)
- Accueil, réception (accueil guichet, réception téléphonique, réservation de salles)
- Bourgeoisie



Eric REY, vice-syndic AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS

- **Territoire** (aménagement du territoire, plans d'aménagement, règlements, urbanisme, plans de construction, règlements, protection des monuments et des sites, police des constructions, permis de construire et d'utiliser, salubrité des locaux, gestion de grands projets, etc.)
- **Mobilité** (transports publics, urbains, interurbains, régionaux, abonnements à prix préférentiel, Noctambus, etc.)
- Forêts (corporation)



Philippe AEGERTER FINANCES

- Comptabilité, finances, assurances (comptabilité générale, débiteurs, créanciers, contentieux, paiements, trésorerie, dette, budget, bouclement, fiscalité, facturation émoluments, impôts et taxes, encaissement lors de départs, audit/contrôle des finances, caisse de pension, gestion portefeuille d'assurances, calcul/paiement salaires)
- **Social** (agence AVS, AI et prestations complémentaires, aides/allocations communales)
- **Informatique et téléphonie** (maintenance postes de travail, développement infrastructure informatique et téléphonique)
- **Immeuble patrimoine financier** (gérance immobilière, appartements, bureaux, locaux commerciaux, etc. inclus domaines agricoles, droit de superficie, camping, etc.)
- **Sociétés locales** (subventions sociétés locales, y compris contre-prestations, prestations en nature et mise à disposition infrastructures)



Claude-Alain GAILLET FORMATION, SPORTS ET COHESION SOCIALE

- Petite enfance (crèches structures d'accueil de la petite enfance)
- **Education** (secrétariat des écoles, transport scolaire, accueil extrascolaire, devoirs surveillés, relations avec les tiers, etc.)
- Santé (dépistage/prévention médicale et dentaire, soins médicaux et dentaires, orthophonie)
- **Sport** (sport communal et scolaire)
- Intégration (mesures intégration, estaympa, seniors)
- **Jeunesse** (espace jeunesse, centre de loisirs, activités jeunesse, camps, passeport vacances, etc.)



Carole RAETZO

DOMAINE PUBLIC

- Espaces verts (surfaces vertes, parcs, jardins publics, places de jeu, ronds-points, massifs floraux, arbres de ville, haies, décorations florales intérieures, WC publics, robidogs, décoration et embellissement)
- Cimetières (entretien)
- **Ports et rives** (entretien des rives)
- Voirie, routes (routes et trottoirs communaux et cantonaux, nettoyage, déneigement, sécurisation, réparation mineure, places de stationnement, parkings, entretien signalisation, marquage, mise à disposition de matériel, etc.)
- **Atelier** (entretien léger des véhicules, matériel et machines, mobilier urbain, etc.)
- Déchets (déchets ménagers/urbains, déchets verts, déchets encombrants, déchets spéciaux, déchetteries/points de collecte, incivilités)



Marlis SCHWARZENTRUB

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

- Immeubles PA et PF (intendance des bâtiments, entretien technique, rénovation, construction, conciergerie, petites réparations, recensement locaux)
- Infrastructures bâties (entretien infrastructures mises à disposition, salles, terrains de sports, etc.)



Joseph BORCARD

ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

- Eau potable (réseau, approvisionnement, entretien des fontaines, station de pompage, réservoir, protection des captages)
- Eaux usées et eau claire (réseau, station d'épuration, traitement des eaux)
- Energie (électricité, éclairage public, énergies renouvelables, cité de l'énergie, surveillance générale, normes environnementales, lutte contre la pollution, etc.)
- Infrastructures routières (planification, maintenance, gestion)



Samuel MENETREY **CULTURE, TOURISME ET SECURITE**

- Culture (musée, commissions, bibliothèque, ludothèque, conservatoire, école de musique)
- Tourisme (promotion touristique, lien avec Office Tourisme, P'tit train touristique, société de développement)
- **Promotion, animation** (animation de la cité)
- Sécurité-Police communale (police de proximité, d'intervention, de circulation et stationnement, police administrative, manifestations, établissements publics, police-notification de commandements de payer, police-mise en bière, nuisibles, signalisation routière)
- **Cimetières** (gestion administrative, inhumation et exhumation, incinération)
- Sécurité-Défense incendie et protection population (service du feu, incendie, inondation, désincarcération, chimique, hydrocarbures, protection civile, Orcoc)
- Ports et rives (gestion administrative des ports, locations annuelles, clientèle de passage, gestion opérationnelle des ports, amarrage, conseils, entretien, etc.)
- **Commerce local** (commerce local, marketing urbain)
- **Sécurité** (nids de guêpes, nuisibles, etc.)



Jean-Claude VOTTA **SANTE ET AFFAIRES SOCIALES**

- Social (aide sociale, assistance financière, gérance, assistance administrative, curatelle, tutelle, ateliers protégés, demandeurs d'asile, aides fournies à d'autres communes en cas de catastrophe, etc.)
- Social (office communal du travail, nouveaux chômeurs, permis de travail extra-communautaires, programmes d'occupation)
- Santé (alcool, toxicomanie, bruit, violences, incivilités, protection de l'enfance, puériculture, etc.)



NOUVELLE LEGISLATURE 2021-2026 Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus pour 5 ans par la population et il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance constitutive du 21 avril 2021 à la Prillaz

59 conseillers généraux présents - Présidence : Michel Zadory

- 1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge, M. Michel Zadory.
- 2. Désignation par M. le Doyen de quatre scrutateurs-trices pour former le Bureau provisoire.
- 3. Elu M. Thierry Roulin, président du Conseil général pour 2021, par 58 voix et 1 abstention.
- 4. Elu M. Cyrille Gassmann, vice-président du Conseil général pour 2021, par 58 voix et 1 abstention.
- 5. Fixé à sept membres, un par groupe constitué au Conseil général, le nombre de scrutateurs-trices pour la période administrative ainsi qu'un membre de l'UDC avec voix consultative, à l'unanimité.
- 6. Elu les personnes suivantes en qualité de **scrutateurs-trices** pour la période administrative : Bally Nicolas (BMR), Baudois Plancherel Ariane (Vernay), Carrard Jérôme (PLR), Duruz Francis (Murist-Vuissens), Meyer Loetscher Anne (PDC-Le Centre), Pillonel Steve (Indépendant) et Rodriguez Rose-Marie (PS-Les Vert.e.s).
- 7. Fixé à sept membres le nombre de scrutateurs-trices suppléant-e-s pour la période administrative à l'unanimité.
- 8. Elu les personnes suivantes en qualité de **scrutateurs-trices suppléant-e-s** pour la période administrative : Calais Elodie (Murist-Vuissens), Catillaz Dominic (PDC-Le Centre), Giacomotti Nicolas (Indépendant), Haenni Aurélie (PLR), Lüthi Karine (BMR), Tardy Jean-Michel (Vernay), Terrapon Lopez Muriel (PS-Les Vert.e.s).
- 9. Fixé à treize le nombre de membres de la Commission financière pour la période administrative à l'unanimité.
- 10. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la **Commission financière** pour la période administrative : Berset Jean-Marc (BMR), Bise Tom (PLR), Burri Jean-Pierre (Vernay), Castaldi Conrad (PLR), Catillaz Axel (PDC-Le Centre), Duc Raphaël (Vernay), Duruz Francis (Murist-Vuissens), Gassmann Cyrille (Murist-Vuissens), Giacomotti Nicolas (Indépendant), Glauser Yasmina (PS-Les Vert.e.s), Joye Pierre-Alain (BMR), Loetscher Christian (PDC-Le Centre), Rodriguez Rose Marie (PS-Les Vert.e.s).
- 11. Fixé à sept le nombre de membres de la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative à l'unanimité.
- 12. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la **Commission d'aménagement du territoire** pour la période administrative : Blanc Yves (PS-Les Vert.e.s), Marmy Bruno (PDC-Le Centre), Ménétrey Pierre (Murist-Vuissens), Pillonel Fabrice (BMR), Rey Alexandre (Indépendant), Roulin Thierry (Vernay), Schmutz Nicolas (PLR).
- 13. Fixé à sept le nombre de membres de la Commission de l'énergie pour la période administrative à l'unanimité.
- 14. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la **Commission de l'énergie** pour la période administrative : Calais Elodie (Murist-Vuissens), Duc Christine (PS-Les Vert.e.s), Haenni Aurélie (PLR), Lüthi Karine (BMR), Pillonel Steve (Indépendant), Tardy Jean-Michel (Vernay), Zanone Noé (PDC-Le Centre).
- 15. Fixé à sept le nombre de membres de la Commission des naturalisations pour la période administrative par 42 oui, 16 non et 1 abstention.
- 16. Elu les personnes suivantes en qualité de membres à la **Commission des naturalisations** pour la période administrative: Bonferroni Carlo (Vernay), Charbon Stéphane (Indépendant), Duruz Francis (Murist-Vuissens), Pittet Diolo Tanya (PDC-Le Centre), Russo Donato (PLR), Villadoniga Marie-Thérèse (BMR), Viva Borko (PS-Les Vert.e.s).
- 17. Fixé à douze le nombre de membres de la Commission des subsides pour la période administrative à l'unanimité.
- 18. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la **Commission des subsides** pour la période administrative : Barras Françoise (Vernay), Baudois Plancherel Ariane (Vernay), Bise Tom (PLR), Bourqui Julie (PS-Les Vert.e.s), Bugnon Cédric (Murist-Vuissens), Bulliard Anne-Marie (PDC-Le Centre), Jousson Patrick (Murist-Vuissens), Nardo Steve (BMR), Pittet Diolo Tanya (PDC-Le Centre), Rey Alexandre (Indépendant), Veluzat Martin (PS-Les Vert.e.s), Villadoniga Marie-Thérèse (BMR).

LES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL

Nombre d'élus-es définis dans la Convention de fusion

GROUPE BUSSY-MORENS-RUEYRES-LES-PRES (BMR)

Cheffe de groupe: Stéphanie Joye

Ballv Nicolas Berset Jean-Marc Joye Stéphanie Joye Pierre-Alain Lenweiter Christophe Lüthi Karine Nardo Steve Pillonel **Fabrice** Singv Francois Vésy Magali

GROUPE VERNAY

Villadoniga

Chef de groupe: Thierry Roulin

Barras Françoise
Baudois Plancherel Ariane
Bonferroni Carlo
Burri Jean-Pierre
Chardonnens-Roulin Joëlle
Duc Raphaël
Roulin Thierry
Tardy Jean-Michel

GROUPE MURIST-VUISSENS

Chef de groupe: Cyrille Gassmann

Cédric Bugnon Calais Elodie Duruz Francis **Favre** Julien Gassmann Cyrille lousson **Patrick** Ménétrey Pierre Pillonel Gilles

Nombre d'élus-es définis dans la Convention de fusion et en proportion de la force politique

GROUPE PS - LES VERT.E.S

Cheffe de groupe: Rose-Marie Rodriguez

Blanc Yves Iulie Bourqui Duc Christine Yasmina Glauser Michel Sophie Gwennaëlle Riedweg Rodriguez Rose-Marie Terrapon Lopez Muriel Veluzat Martin Viva Borko

GROUPE PDC-LE CENTRE

Chef de groupe: Dominic Catillaz

Bulliard Anne-Marie

Catillaz Axel
Catillaz Dominic

Julmy François
Loetscher Christian
Marmy Bruno
Meyer Loetscher Anne
Pittet Diolo Tanya
Zanone Noé

GROUPE LIBERAL RADICAL

Chef de groupe: Nicolas Schmutz

Bezzola Marco
Bise Tom
Carrard Jérôme
Castaldi Conrad
Haenni Aurélie
Schmutz Nicolas

GROUPE INDEPENDANT

Chef de groupe: Steve Pillonel

Baechler Nicolas
Borgognon Gilles
Giacomotti Nicolas
Pillonel Steve
Rey Alexandre

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE

Chef de groupe: Romain Lambert

Ceriani-Lambert Marie-Claude Lambert Romain Zadory Michel

www.estavayer.ch/autoritesadministration/conseil-general

Séance du 27 mai 2021 à la Prillaz

57 conseillers généraux présents - Présidence : Thierry Roulin

Marie-Thérèse

- 1. Approuvé les procès-verbaux des séances des 24 février 2021 et 21 avril 2021 à l'unanimité.
- 2. Pris acte de la communication du Conseil communal.
- 3. Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2020 à l'unanimité.
- 4. Octroyé un crédit-cadre d'investissement de CHF 700'000.00 TTC pour des travaux non planifiables de déplacement, de réparation et de remplacement de conduites d'eau potable (EP) et de canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) pour la durée de la présente législature à l'unanimité.
- 5. Octroyé un crédit d'étude de CHF 135'000.00 TTC pour l'étude de la planification de la zone d'activités de Plein Sud à l'unanimité (une conseillère générale récusée).
- 6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 271'250.00 TTC pour des mandats d'étude parallèles (MEP) sur le secteur Gare-Casino et un mandat d'accompagnement communal à l'unanimité.
- 7. Adopté le nouveau règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les jeux d'adresse de grande envergure et sur les appareils automatiques de distribution amendé par 36 oui, 20 non et 1 abstention.
- 8. Divers.



Thierry Roulin: président du Conseil général pour l'année 2021-2022



PRESENTATION DU SECTEUR DE LA POLICE COMMUNALE

ESTAVAYE

Le Secteur de la Police communale, issu du Dicastère « culture, tourisme et sécurité », est dirigé par M. Samuel Ménétrey, conseiller communal. Il est composé de quatre agents de police à plein temps, au bénéfice d'un passage en école de police, dont la formation variée comprend autant la rédaction de rapports, la connaissance des nombreux règlements communaux, cantonaux, voire fédéraux et notamment celui du règlement de police de la Commune d'Estavayer.

Ce corps de police est complété avec l'appui précieux d'une secrétaire pour les nombreuses correspondances à traiter, que ce soit par courrier électronique, lettre, téléphone ou encore au guichet. L'équipe est constituée de Mme Schmutz, secrétaire, de M. Conus, chef de Service, du sergent Brasey, chef de Secteur, du caporal Henninger, suppléant du chef de Secteur, du caporal Marguet et de l'agent Corminboeuf.

La Police communale est chargée de représenter l'autorité communale. Le policier communal assure différentes tâches et les responsabilités suivantes :

- L'application de la loi fédérale, des règlements communaux ainsi que des multiples lois et règlements cantonaux, notamment dans les domaines du maintien de la tranquillité, de la commodité, de la sécurité, de la salubrité, de la propreté et de l'ordre public ainsi que du respect des bonnes mœurs;
- La sécurité des enfants sur le chemin de l'école et la surveillance des patrouilleurs scolaires ;
- Tâches de proximité dans la Commune et de création d'un climat de confiance avec les citoyens ;
- L'application des compétences étendues en matière de droit fédéral de la circulation routière, qui leur permet notamment d'infliger des amendes d'ordre aux contrevenants, soit aux véhicules en stationnement ou en mouvement ainsi que de faire procéder à l'enlèvement des véhicules;
- L'installation des radars préventifs sur territoire communal.

Assermentés par la Préfecture, les agents de la Police communale disposent de certains pouvoirs de police.

La Police communale effectue des patrouilles de surveillance dans les quartiers afin de prévenir la délinquance et intervient si nécessaire. Cette surveillance s'effectue à pied, à vélo ou encore en voiture.



M^{me} Aline Schmutz, secrétaire du Secteur



La Police communale intervient en cas d'incendie, d'accident, d'agression, etc.

Elle assure la sécurité lors de manifestations publiques qui se déroulent dans la Commune. Au préalable, elle organise la mise en place de la signalisation adéquate lors d'événements.

En complément de ses activités sur le terrain, le policier communal effectue aussi des tâches administratives pour le contrôle des habitants, la gestion des patentes, l'empiètement des chantiers, les autorisations de stationnement, les objets trouvés, la gestion de la base de données sur les chiens (AMICUS), l'inventaire de diverses taxes et redevances communales, le contrôle des concessions de taxis, les rapports de naturalisation, la gestion de l'hivernage des bateaux et la gestion du cimetière.

La Police communale travaille en étroite collaboration avec la Police cantonale, notamment lors de manifestations, de recherches de personnes, d'événements particuliers et d'éducation routière. Notre Police est également appuyée lors de la saison estivale et de manifestations d'importance par la société EGS, dont les employés sont au bénéfice d'une formation d'agent de sécurité. Ils assurent une présence sécuritaire en uniforme au centre-ville, dans les secteurs touristiques du bord du lac et les endroits sensibles bien fréquentés. Ils veillent également à la protection des biens et des bâtiments communaux. EGS engage également un agent pour le renforcement des contrôles des parkings du bord du lac lors de la période estivale.

Le policier communal peut, selon les cas prévus par la loi, procéder à des contrôles d'identité. Il exerce en effet les mêmes missions qu'un policier cantonal, à une différence près : il ne peut pas entamer de poursuites judiciaires. Lorsqu'il interpelle une personne en flagrant délit, de vol par exemple, il doit faire appel à la Police cantonale qui décide des suites à donner.

Il est en uniforme et est équipé de moyens de défenses tels que spray, bâton télescopique et arme de service.

Le policier communal doit faire preuve de sang-froid. Il est disponible et sait s'adapter à tout public. Il a le sens du dialogue, une bonne résistance physique et nerveuse et son rythme de travail varie en fonction des obligations de service public.

ACTIVITES DU SECTEUR DE LA POLICE

LES CIMETIERES

- Localisation des défunts par la mise à jour régulière des plans des dix cimetières;
- Tenue du journal des concessions, notamment la validité, la durée, le renouvellement et la désaffectation;
- Enregistrement du défunt et de son répondant dans le registre des cimetières dans un but d'archivage communal;
- A la demande de la famille, validation de l'accès au cimetière, puis coordination avec le Service de l'édilité pour l'accueil du défunt;
- Service en ligne pour la demande d'accès aux cimetières, le règlement des cimetières et informations sur les différentes possibilités de repos. www.estavayer.ch/cimetieres

LES BATEAUX

- Contrôle des embarcations en hivernage en vue de la facturation à chaque propriétaire;
- Surveillance de l'entreposage des bers et remorques et notamment lors de la saison estivale;
- Pointage des bateaux stationnés sur le plan d'eau du canal de la Sicel;
- Tenue de la liste d'attente pour les places d'amarrage.

LES CHANTIERS ET UTILISATIONS TEMPORAIRES DU DOMAINE PUBLIC

- Fluidité du trafic routier par la gestion des priorités et signalisations diverses;
- Informations en ligne des restrictions de circulation en cours : www.estavayer.ch/securite-economie/avis-de-fermeture;
- Sécurisation des itinéraires piétons et chemins scolaires dans le cadre défini avec si besoin des moyens complémentaires comme le Pédibus :
- Accès assuré en cas d'intervention urgente des feux bleus ;
- Coordination des restrictions de circulation en collaboration avec le Services de l'environnement de la Commune et des chantiers avec la Police cantonale.

UN SERVICE DE L'EDILITE TOUJOURS PLUS EFFICIENT



Le secrétariat du Service de l'édilité sera à nouveau au complet au 1er juillet 2021. Une équipe motivée et efficace est prête à répondre à vos diverses demandes. Après quelques mois de réorganisation au niveau du fonctionnement du secrétariat et des trois Secteurs du Service, de nombreux changements se mettent en place. De plus, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles conseillères com-

Cette offre est promue
par la COREB,
en partenariat
en partenariat
svec les entreprises
de transports.
Informations & concours
www.coreb.ch

munales à la tête du Dicastère des bâtiments et des infrastructures avec Mme Marlis Schwarzentrub ainsi que du Dicastère du domaine public avec Mme Carole Raetzo.

Afin de compléter tout le travail entrepris ces derniers mois, nous souhaitons qu'à partir du 1^{er} juillet, notre secrétariat soit la porte d'entrée du Service et ceci principalement dans la gestion des requêtes. A cet effet, nous vous invitons à contacter notre centrale téléphonique au 026 664 80 90 selon les horaires d'ouverture de la Commune (sauf le jeudi soir). De plus, pour la gestion des courriels, ceux-ci doivent être adressés uniquement à edilite@estavayer.ch.

Cette nouvelle manière de fonctionner nous permettra d'être encore plus efficients dans le traitement de vos demandes.

CARTES JOURNALIERES BATEAU LNM

Deux ou trois lacs: CHF 25.00

Naviguer sur l'un des lacs de Neuchâtel, Bienne ou Morat offre un moment de délassement particulier. La LNM, Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, propose des cartes journalières avantageuses qui permettent de profiter d'une journée sur 1, 2 ou 3 lacs.

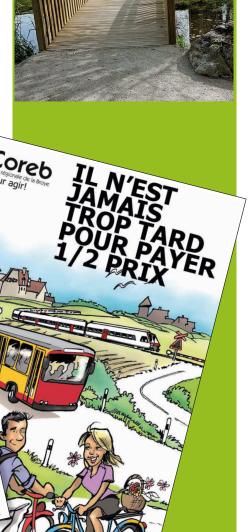
L'Office du tourisme d'Estavayer-le-Lac, Payerne et Région offre offrent ces cartes à

des tarifs inégalables. Plus de renseignements au 026 301 60 30. Lac de Neuchâtel : CHF 15.00

AMENAGEMENTS DU JARDIN JAPONAIS

Le Jardin japonais est un magnifique parc de notre Commune, apprécié par les citoyens qui s'y rendent pour se ressourcer

Ce printemps, le Service de l'édilité a souhaité effectuer une nouvelle arborisation afin de rendre cet espace de vie encore plus convivial. Il a aussi remplacé les deux passerelles jouxtant l'étang du Jardin japonais, devenues vétustes et dangereuses, par de nouvelles structures en sapin autoclavé. Le site est ainsi prêt pour les beaux jours et le Service de l'édilité vous souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir au sein de ce parc.



POINTS DE COLLECTE DES DECHETS

Depuis quelque temps déjà, une carte interactive Google Maps avec les emplacements de toutes les infrastructures de collecte des déchets sur le territoire communal est disponible. Elle remporte un certain succès, avec plus de 5'000 visites en quelques mois!

https://www.estavayer.ch/environnement-constructions/dechetteries



En sélectionnant une icône ou ou, vous pourrez afficher les consignes et informations. Vous pouvez accéder à la carte via votre smartphone, géolocaliser votre position et vous laisser guider à l'installation voulue, par Google Maps.





DECHETTERIES VILLAGEOISES

UN SERVICE APPRECIE DES HABITANTS A PROXIMITE!

Les villages de Bussy, Rueyres-les-Prés, Vernay, Vuissens et bientôt Murist sont équipés d'une déchetterie « décentralisée » pour les habitants du périmètre, où sont collectés les principaux déchets, en petites quantités. Les autres déchets sont à acheminer à la déchetterie régionale de Sévaz.

Les emplacements et autres informations concernant les déchets récoltés sont également disponibles via notre site internet.



Nous informons les usagers de ces déchetteries qu'une mise à jour ou mise en conformité est en cours. Certains contenants seront adaptés, la signalétique et les informations sont en révision et en voie d'uniformisation. Par exemple, le verre bouteille passera en tri par couleur, la séparation du papier et carton sera réalisée. D'autres déchets comme le polystyrène expansé EPS (sagex), les huiles minérales et le pain sec ne seront plus acceptés, car les quantités sont faibles ou trop coûteuses lors du conditionnement. L'essentiel des déchets actuellement collecté ne changera pas.

Le tri n'est pas une option, le déchet est une ressource!

Pour rappel, les déchets recyclables collectés séparément en déchetterie, ne doivent pas être déposés dans les sacs à ordures ménagères. Ces déchets triés séparément doivent être acheminés en déchetterie pour recyclage, non seulement au sens de la législation, mais surtout pour préserver les ressources, l'économie circulaire et pour la protection de l'environnement.

L'autre argument important est que les déchets tels que papier, carton, verre, fer blanc et aluminium, contribuent à la maîtrise des coûts inhérents à la déchetterie.



Recrutement

CONSEIL DES PARENTS

Le Conseil des parents sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents, ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général.

Le règlement scolaire de la Commune d'Estavayer stipule que le Conseil des parents se compose de 9 à 11 membres parents d'élèves, dont au moins deux représentants par zone scolaire, nommés par le Conseil communal. Les membres sont désignés pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Les zones sont formées ainsi :

- La zone 1 concerne les localités d'Estavayer-le-Lac et Font;
- La zone 2 celles de Bussy, Morens, Rueyres et Vernay;
- La zone 3 celles de Murist et Vuissens.

Afin que tous les degrés soient représentés, il serait idéal d'avoir, par zone, un représentant pour les 1H à 4H et un représentant pour les 5H à 8H.

Le recrutement des parents est annoncé par une information dans le bulletin communal, sur le site internet de la Commune ou par lettre aux parents. Si le nombre de parents intéressés par zone est supérieur au nombre de places disponibles, les parents intéressés sont invités à se mettre d'accord entre eux. Si aucun accord n'est trouvé, il sera procédé à un tirage au sort.

En fin de législature, deux parents ont mis un terme à leur engagement et nous faisons appel à vous, chers parents d'élèves, afin d'intégrer le Conseil et avoir ainsi l'occasion de débattre des divers thèmes abordés tout au long d'une année scolaire.

A cet effet, vous voudrez bien nous faire part de votre intérêt par écrit et jusqu'au 30 juillet, à l'adresse suivante : Commune d'Estavayer, Secrétariat des écoles, Rue de l'Hôtel de Ville 11, 1470 Estavayer-le-Lac.

URBAN TRAINING

Nouvelle édition d'Urban Training à Estavayer-le-Lac de mai à septembre 2021.

Avec Urban Training, vous avez la possibilité de redécouvrir Estavayer-le-Lac en pratiquant une activité physique. Ses équipements urbains, places de jeux, bancs, escaliers, deviennent autant d'appareils d'entrainement et d'exercices.

Des séances de 60 minutes combinant marche (jamais de course à pied) et exercices, adaptées à tous quel que soit votre niveau, vous seront proposées sous l'œil vigilant d'un coach qui encadre la séance.

Exercé en groupe, le sport devient une activité ludique et conviviale. Non seulement les cours permettent de s'entrainer de manière originale, mais ils donnent aussi l'occasion de faire des rencontres et peut-être même de créer des amitiés.

Les séances d'entrainement sont gratuites grâce à la Commune et aux entreprises citoyennes pour la santé et le bien-être public, qui financent en partie cette activité.

Venez en tenue de sport avec une boisson.

Inscription obligatoire sur le site www.urban-training.ch.





Depuis maintenant près de 40 ans, l'été à Estavayer rime avec Sports-Loisirs. C'est avec grand plaisir que nous vous informons qu'à la suite des nouvelles mesures prises par le Conseil fédéral dans la lutte contre le COVID-19, l'édition 2021 de Sport-Loisirs pourra avoir lieu! Bien que certaines mesures et adaptations vont donner un goût un peu différent à cette édition, celle-ci n'en sera pas moins inoubliable pour les enfants!

Rencontres, activités sportives et culturelles, émotions, rires et souvenirs sont les ingrédients du programme concocté par les organisateurs afin d'offrir aux enfants une semaine inoubliable. Les enfants seront accompagnés durant la semaine entière par des monitrices et moniteurs compétents et motivés.

Trois semaines sont à choix du 12 au 30 juillet. Bien que les inscriptions soient bien avancées, il reste encore quelques places. N'hésitez pas à consulter notre site internet ou appeler le 026 664 80 15.

N'attendez plus, les places sont limitées et très prisées.

1^{re} semaine du 5 au 9 juillet 2021 **complet** 2^e semaine du 12 au 16 juillet 2021 3^e semaine du 19 au 23 juillet 2021

PUMPTRACK

Du 14 juin au 28 juillet 2021, une pumptrack temporaire prendra place aux abords de la salle de sport de l'Amarante!



sportive modulable qui s'utilise avec une trottinette, un skateboard, un vélo ou encore une draisienne. Il est ainsi possible de jouer avec votre engin sur les virages relevés et les multiples vagues que vous offre cette installation.

Cette construction est prévue autant pour les débutants que les pilotes confirmés, des petits enfants aux adultes. Chacune et chacun pourra profiter de cette installation en libre accès pour s'amuser ou se mesurer à ses amis. Il s'agit d'une pumptrack qui se veut inclusive et permettra à toutes et tous de trouver son bonheur.

ANNULATIONS EN RAISON DU COVID-19

RENCONTRE DES JEUNES CITOYENS

Pour la deuxième année consécutive, la rencontre des jeunes ayant atteint leur majorité est à nouveau reportée. Cependant, le Conseil communal tient à rassurer ses jeunes citoyens, il ne les oublie pas. Si les conditions sanitaires le permettent, une date pourrait être fixée en automne avec les jeunes nés en 2002 et 2003.

REPAS DES PERSONNES AGEES

Une fois de plus, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir nos aînés à la Prillaz. Nous attendons que les mesures sanitaires soient assouplies pour vous donner de plus amples renseignements au sujet d'une nouvelle rencontre.

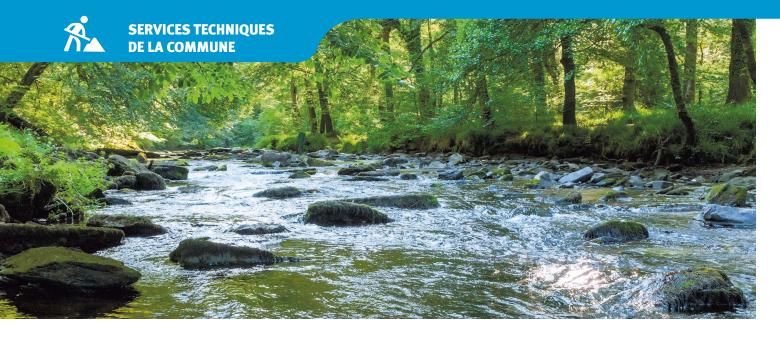
L'ASSEMBLEE DE PRINTEMPS DE LA BOURGEOISIE

En raison des restrictions COVID-19, l'assemblée de printemps de la Bourgeoisie n'a pas été convoquée. Comme la loi le permet, (art. 106, al. 1 de la loi sur les communes), l'assemblée bourgeoisiale doit être convoquée au moins une fois par année, notamment pour approuver les comptes de l'année précédente.

De plus, en raison d'un recours contre l'achat d'un immeuble de rendement en ville voté en assemblée le 3 février 2021, la situation de la Bourgeoisie est totalement bloquée et en mains de la justice. A cet effet, nous espérons pouvoir vous donner plus d'informations lors de la prochaine assemblée.

Celle-ci traitera non seulement des comptes et des budgets, mais devra aussi élire une nouvelle Commission de la Bourgeoisie ainsi qu'une Commission financière. Elle devra également se doter d'un règlement des finances

Nous espérons pouvoir fixer cette assemblée en présentiel cet automne, pour autant que la situation sanitaire le permette.



SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

NE POLLUEZ PAS LES RIVIERES!



Saviez-vous que ce que vous jetez dans le caniveau ou la grille de route finit généralement directement dans le cours d'eau le plus proche, causant des pollutions du milieu aquatique et une détérioration de l'écosystème ?

Pour ne pas polluer les cours d'eau, il ne faut rien jeter dans les grilles de route et les caniveaux

Les bouches ou grilles d'égout portent très mal leur nom. Leur appellation pourrait effectivement faire penser que ces éléments de voirie sont raccordés à des stations d'épuration. Ce n'est pourtant que rarement le cas. Les eaux sales et les petits déchets que l'on jette dans le caniveau, la bouche ou la grille de route finissent le plus souvent directement dans la rivière, avec pour conséquence la pollution de l'eau et des écosystèmes, pouvant occasionner la mort de poissons. Les communes et le Canton s'engagent pour informer la population.

Les réseaux sont appelés séparatifs lorsque les eaux usées et les eaux non polluées sont évacuées séparément dans des collecteurs distincts, les premières vers la STEP, les secondes vers le cours d'eau. Ils présentent l'avantage d'une meilleure maîtrise des débits et concentrations d'eaux polluées arrivant à la STEP et permettent de ne rejeter dans les cours d'eau que des eaux propres, à condition toutefois que personne ne jette des déchets ou des eaux sales dans les grilles d'eau de pluie. Une étude a montré qu'un seul mégot contenait suffisamment de poison pour tuer la moitié des petits poissons mis dans un litre d'eau en seulement 96 heures.

Il existe des polluants très toxiques pour la faune et la flore aquatique:

- L'eau de Javel utilisée pour nettoyer les toits ou les terrasses;
- Les produits de nettoyage utilisés par exemple pour laver sa voiture ou son vélo;
- Les produits phytosanitaires;
- La peinture (attention à ne pas jeter l'eau dans une grille après avoir lavé ses pinceaux);
- Le ciment employé pour les petits ou grands travaux.

Dans le Canton de Fribourg, 2/3 des surfaces en zone à bâtir sont reliées à un réseau séparatif, 1/3 à un réseau unitaire. La probabilité que les déchets jetés dans une grille de route ou dans un caniveau finissent dans le cours d'eau le plus proche est très grande. Il ne faut donc jamais jeter des déchets ou des liquides dans les grilles de route ou dans les caniveaux. Par ailleurs, le fait de jeter ou d'abandonner de petites quantités de déchets dans les espaces publics ou à proximité est interdit et sanctionné par une amende d'ordre. (Source Etat de Fribourg)

SECTEUR DES BATIMENTS

PISCINE DU STAVIA

Après la rénovation des vestiaires et pour répondre aux nouvelles normes, des travaux de transformation de la piscine du Stavia ont été entrepris.

Les travaux ont débuté le 25 mai 2021 pour se terminer à la fin août, afin d'être prêts pour la rentrée scolaire.

La fin de ces travaux marquera aussi le retour du public et des cours dans notre piscine.







SERVICE DU TERRITOIRE

ENTRETIEN AVEC UN COLLABORATEUR

Interview menée par M^{me} Jeanne Angehrn, apprentie employée de commerce de 2^e année et M. Frédéric Bloch, collaborateur technique au Service du territoire

- Depuis quand travailles-tu à la Commune d'Estavayer?
- Depuis le 1er novembre 2020.
- D'où viens-tu?
- J'ai pas mal voyagé! Je suis jurassien, d'un petit village tout près de Saignelégier, j'ai passé une partie de mon enfance dans le Canton de Neuchâtel, au Landeron, ensuite dans le Canton de Vaud et pour terminer, depuis 8 ans maintenant, sur le Canton de Fribourg.



- Qu'est-ce que tu faisais avant?
- Je suis toujours resté dans le domaine de la construction, comme dessinateur en bâtiment, surveillant de chantier, responsable des plans d'intervention pour les pompiers de Lausanne, policier du feu, technicien chez un fabricant de fenêtres et également métreur pour une entreprise qui fabrique des crépis pour l'isolation extérieure.
- Quel est ton rôle au sein du Service du territoire ?
- Mon rôle est principalement de faire appliquer les lois et les règlements par rapport à la sécurité incendie, également compléter l'équipe en place pour tout ce qui est contrôle et suivi des chantiers pour que toutes les règles de construction soient bien respectées.
- Pourquoi as-tu décidé de travailler dans ce domaine ?
- Parce que ça fait très longtemps que je suis dans ce domaine-là et c'est une continuité de ce que je faisais avant. Je suis passé un peu par tous les stades de la construction, ce qui me permet donc de mettre mon expérience au profit de la Commune et de la communauté.
- Comment te décris-tu au niveau du travail?
- Méticuleux, j'aime que les choses soient claires.
- Qu'est-ce qui te plaît dans ton métier?
- Le fait que ça ne soit pas statique. Il y a tous les jours quelque chose de différent, on apprend beaucoup de choses, on côtoie beaucoup de monde; c'est vraiment cette diversité de personnes et de projets qui sont très variés et très enrichissants.
- Par contre, qu'est-ce qui te plaît moins?
- Peut-être l'urgence.
- Quelle vision as-tu de la Commune d'Estavayer?
- C'est une Commune dynamique et qui est très ouverte sur le bien-être de ses habitants.

Comme vous avez pu certainement le constater, des bouchons se produisent à certaines heures de la journée (17h-18h) à l'avenue de la Gare. Ce phénomène, que suit assidûment le Conseil communal, est la conjonction de la fermeture de la vieille-ville pour des raisons de travaux et la fermeture du passage à niveau. Des contacts ont eu lieu avec l'entreprise ELSA et les CFF afin de prendre des mesures qui permettront de moins perturber le trafic. Ces premières mesures ne vont pas radicalement régler le problème et le Conseil communal analyse la mise en place de certaines restrictions de circulation dans le secteur, restrictions qui seront prises certainement avant l'été.

Mais en attendant, il y a eu lieu de poser la question suivante : vaut-il mieux, pour les automobilistes qui se dirigent de la vieille-ville vers l'extérieur de la localité via la route d'Yverdon, pester dans le bouchon de l'avenue de la Gare plutôt que filer vers la route de contournement, via le pont de Font ? Cet itinéraire est certes un tantinet plus long (environ 2,3 km). Mais le temps passé dans le bouchon est sensiblement plus long que les 125 secondes nécessaires à l'utilisation de cette rocade de délestage.

Nous vous remercions d'avance de votre geste citoyen.





ANIMATION ESTIVALE DES QUARTIERS

L'équipe de l'Animation jeunesse sort de ses murs et investit les quartiers de la ville les mercredis et vendredis après-midi de juillet et août.

Ces animations de quartiers se dérouleront de 14h à 17h, seront ouvertes à tous et gratuites. En cas de très mauvais temps, les activités auront lieu au CJE.

L'équipe souhaite aller à la rencontre des enfants et des jeunes et leur proposer des animations. Avant tout, il s'agira de s'amuser! Et au travers de ces activités, un lien peut être créé, des potentiels développés et une cohésion du quartier renforcée.

Nous vous proposerons par exemple des bulles de savon géantes, des parties de cache-cache, une *slackline*, du *land art*, des dessins à la craie, des batailles de pistolets à eau, du jonglage, des jeux d'extérieur et bien plus encore. L'équipe se réjouit de vous y retrouver.

Vous nous retrouverez également les mardis et jeudis dans le cadre des activités de Sports-Loisirs.



PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES DES QUARTIERS

DATE	QUARTIER	HORAIRE
mercredi 14 juillet 2021	Le Temple	14h-17h
vendredi 16 juillet 2021	Chasseral/Croix-de-Pierre	14h-17h
mercredi 21 juillet 2021	Champ-de-Lune	14h-17h
vendredi 23 juillet 2021	Amarante	14h-17h
mercredi 28 juillet 2021	Cormiers/Les Roches	14h-17h
vendredi 30 juillet 2021	Fontany	14h-17h
mercredi 18 août 2021	Bel-Air/Prairie	14h-17h
vendredi 20 août 2021	Sous le Château	14h-17h

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à l'équipe d'animation à animation@estavayer.ch ou au 026 664 80 67 ou passer au Centre de Jeunes Horaires d'ouverture : mercredi 14h-17h30 / jeudi 15h30-17h30 / vendredi 18h-22h

A VOS RESEAUX!

L'Animation jeunesse se trouvera dorénavant aussi sur Facebook et Instagram. Ces noms résonnent partout et il est dans l'air du temps d'être visible sur ces réseaux, c'est pourquoi l'Animation jeunesse active ces comptes.





Que personne ne panique, toutes les informations sont également sur notre site internet www.cjesta.com et l'équipe est aussi disponible par téléphone au 026 664 80 67 pour répondre à vos questions.

L'équipe profite de ces quelques lignes pour rappeler que Facebook et Instagram ne sont ouverts qu'aux jeunes âgés de 13 ans et plus. Nous invitons alors les jeunes (très jeunes et moins jeunes) que nous rencontrons et avec qui nous sommes en lien à être attentifs à l'influence des réseaux. Toute l'équipe est sensible aux problèmes d'exposition aux écrans, de socialisation troublée, de problématiques en lien avec la diffusion d'insultes ou de nudes et, dans les cas les plus graves, de cyberharcèlement. Nous avons des partenaires à qui s'adresser et en ce sens, n'hésitez pas à nous contacter.

Retrouvez-nous aussi:

www.cjesta.com

ou par téléphone au 026 664 80 67

MARCHE HEBDOMADAIRE

sur la place
ons, les exr ce marché

Marché hebdomadaire

CONCOURS:

2 x CHF 50.00 de bons au marché d'Estavayer du mercredi

Comment participer?

- Remplissez le coupon de participation ci-dessous
- 2. Déposez votre coupon le mercredi 7 juillet 2021 dans l'urne prévue sur la place de l'Eglise
- 3. Tentez votre chance pour gagner un bon de CHF 50.00 valable sur les stands du marché

Nom:
Prénom :
Adresse :
NPA :
Localité :
Tirage au sort le jeudi 8 juillet 2021.





Depuis le mois d'avril, un nouveau marché s'installe chaque mercredi **sur la place de l'Eglise de 16h à 19h**. Malgré le temps mitigé des premières éditions, les exposants ont été présents avec le sourire. Nous souhaitons développer ce marché petit à petit. L'objectif est d'accueillir une dizaine de stands et de faire découvrir de nouveaux produits à chaque édition.

UN CHOIX VARIE DE PRODUITS

Les produits en vente sont les suivants : fruits, légumes, pain, pâtisseries, produits siciliens, saucisses, créations florales et fromages. Une à deux fois par mois, vous trouverez d'autres producteurs proposant bières, pesto, sirops, nourriture pour animaux, savons, œufs de caille, rouleaux de printemps, etc.

« REMPLISSEZ NOTRE PANIER AVEC VOS IDEES »

Afin de se rapprocher et d'être à l'écoute des préoccupations de la population, une délégation du Conseil communal sera présente sur le marché chaque premier mercredi du mois. Vous avez des questions sur des projets communaux ou sur le fonctionnement de la Commune ? Vous avez des idées à transmettre ? Venez à la rencontre de vos élus!

CONTACT

Nous proposons aux artisans et producteurs de tenir un stand gratuitement lors du marché hebdomadaire qui a lieu sur la place de l'Eglise chaque mercredi de 16h à 19h. En cas d'intérêt, vous pouvez sans autre prendre contact avec la responsable du marché, Mme Yaëlle Heubi au 026 664 80 03.

CARTE DES PARKINGS

Trouver un parking à Estavayer n'est pas toujours une chose aisée! Pour cette raison, une carte référençant tous les parkings sur la Commune est disponible sur le site internet.

Si vous souhaitez orienter des invités ou simplement vous renseigner sur les parkings à proximité de votre destination, vous y trouverez l'emplacement, les tarifs et le temps de stationnement pour chaque parking communal.

Lien vers la carte interactive : https://www.estavayer.ch/securiteeconomie/commerce-local#parking



PROGRAMMATIONS CULTURELLES EN PREPARATION

THEATRE DE LA PRILLAZ

La Commission du théâtre de la Prillaz prépare la prochaine saison qui se déroulera **du 04 novembre 2021 au 06 avril 2022**. La période a été légèrement décalée afin d'assurer l'ouverture de la billetterie à la rentrée automnale.

Le programme, l'offre des abonnements et la billetterie en ligne seront à disposition début septembre 2021.

L'AZIMUT

L'association Culturazimut prépare sa saison qui débutera le 04 septembre pour terminer le 11 décembre 2021 avec au programme des concerts, du théâtre, de l'humour, des conférences, des films, etc.

Police communale

ZONE 20



1. Le signal « zone de rencontre » désigne des routes situées dans des quartiers ou des zones d'activités où les piétons ont la priorité sur l'ensemble de la chaussée. La fin de zone est signalée par le panneau « fin de zone de rencontre ».



- 2. La règle de la priorité de droite s'applique généralement dans les zones de rencontre.
- 3. Les automobilistes doivent circuler avec la plus grande prudence. La vitesse maximale est fixée à 20 km/h.
- 4. Il est strictement interdit de parquer son véhicule hors des endroits spécialement signalés à cet effet.
- 5. Dans les zones de rencontre, l'aménagement de passages pour les piétons n'est pas admis. Les piétons peuvent traverser la chaussée où bon leur semble.



6. Les automobilistes doivent compter avec la présence d'enfants sur la chaussée. Les piétons ne doivent toutefois pas gêner inutilement les véhicules.





ESTASYMPA FETE SES 10 ANS

Qui dit nouvelle formation lancée, dit nouvelle volée. Et cette année 2021 est spéciale pour estasympa car ce sera la 10° volée. Ainsi, estasympa souhaite marquer ses 10 ans d'existence. Nous remercions vivement les autorités communales pour leur soutien, sans qui ce projet n'aurait pu exister. Impossible également de ne pas penser à tous ces agentes et agents sympas qui font vivre estasympa. Leur enthousiasme, leur dynamisme, leurs idées, leur humour, leur bienveillance, leur aide animent sans faille estasympa et permettent à la coordination d'amener de la vie dans la vie. Un immense merci.

Pour marquer le coup, nous serons présents au marché staviacois du 24 juillet 2021. Un stand vous accueillera, avec comme voisin l'Animation jeunesse, et nous vous proposerons de fabriquer votre propre badge en plus de gagner un concours. Le meilleur chanteur du Yéyé, l'hymne d'estasympa que vous trouverez sur notre site, remportera un prix. Venez nous dire bonjour et tentez votre chance.

FORMATION D'AGENTS-ES SYMPA

La Commune d'Estavayer lance la prochaine volée de la formation d'agent-e estasympa. Celle-ci s'adresse à toutes les personnes motivées à promouvoir le bien vivre ensemble et leur donne des clés pour s'investir dans ce but. D'ailleurs, aucun prérequis n'est exigé, si ce n'est d'être âgé de plus de 18 ans et de résider dans la Commune d'Estavayer ou d'avoir des liens forts avec la Commune ainsi que de pouvoir assister à chacune des six rencontres agendées à l'automne.

Ce qui compte, c'est de porter les valeurs du projet et d'avoir envie d'être positif et en contact avec ses concitoyens, pour faire vivre l'esprit sympa.

Comment s'inscrire?

Les intéressés sont invités à s'annoncer auprès de la coordination d'estasympa par téléphone au 026 664 80 67 ou par courriel à estasympa@estavayer.ch.

Le nombre de participants est limité (au minimum 8 et au maximum 12). Une séance d'information se tiendra avant la formation à Estavayer-le-Lac, suite à laquelle il sera possible de confirmer ou non son inscription.

La formation et les repas sont gratuits pour les personnes s'impliquant dans le projet estasympa. Valeur de la formation CHF 1'000.00.





AVEC « BOUGEZ SYMPA »

Découvrez nos villages et tissez des liens

Depuis maintenant 3 ans, chaque semaine, estasympa vous propose «Bougez sympa», une marche nordique entièrement gratuite. Les coordinateurs s'efforcent de trouver des routes inédites pour découvrir les beautés de la Commune d'Estavayer, tout en tissant des liens avec les participants.

Qui pense admirer une nature presque sauvage sous le pont de l'autoroute A1, ou découvrir les sources du Bainoz, la carrière romaine des pierres de meule, la vallée boisée d'Autavaux, son ruisseau et ses cascades, un panorama impressionnant allant du Säntis au Mont Blanc ou encore la possibilité de faire un 8000! Le plus haut sommet de la Commune se trouve effectivement à 8200 ... décimètres. Un livre du sommet vous y attend et ne demande qu'à être signé.

Ces découvertes sont à la portée de tous. Il suffit d'une bonne paire de chaussures et de sa bonne humeur, estasympa prête gratuitement des bâtons de marche à ceux qui le désirent. Une pratique régulière a une influence positive sur la santé et peut permettre de stimuler son système immunitaire, baisser sa tension, réduire son cholestérol, renforcer son ossature, développer sa coordination et son équilibre, et contrôler son poids.

RENDEZ-VOUS CHAQUE VENDREDI A 17H30 DANS UN LIEU DIFFERENT DE LA COMMUNE.

Informations sur le site www.bougez.weebly.com Voici le programme détaillé des balades de juillet et août :

N°	Date	Heure	Départ
99	02.07.2021	17h30	Amarante à Estavayer-le-Lac
100	09.07.2021	17h30	Eglise de Forel
101	16.07.2021	17h30	Eglise de Vuissens
102	23.07.2021	17h30	Fontaine de Montborget
103	30.07.2021	17h30	Eglise de Morens
104	06.08.2021	17h30	Place du village Montbrelloz
105	13.08.2021	17h30	Parking La Corbière
106	20.08.2021	17h30	Ecole de Rueyres-les-Prés
107	27.08.2021	17h30	Parking ludothèque de Font

DEPART A LA RETRAITE

Le chemin de la vie professionnelle va prendre une autre direction pour notre coordinateur estasympa, Thomas Raaflaub. Cette route se dirige vers une destination bien méritée, une villégiature nommée «retraite» et ce, dès la fin du mois de juin. Une étape parmi d'autres, dira-t-il.

L'équipe salue cet homme à l'accent et au caractère tranché pour la vitalité contagieuse qu'il a su donner à estasympa. Il a été l'ambassadeur rêvé de cet esprit sympa. Grâce à lui, plusieurs projets ont notamment pu voir le jour, tels que le YéYé, les boîtes à lire, le sapin qui chante, les saveurs sympas, l'atelier et le jardin sympa, l'association pour la création d'un sauna ... Encore un immense merci pour cet engagement.

Toute l'équipe lui souhaite d'avoir autant d'énergie et pendant encore très longtemps de s'investir pour tout ce qu'il aura à cœur de faire.





Sous réserve de modifications pour cause de COVID-19

nifestations

de iuillet à septembre 2021

Selon infos reçues officiellement au 09.06.2021

IUILLET

3 juillet 3, 10, 17 et 31 juillet 3 et 10 juillet du 15 au 17 juillet 24 juillet 29-30-31 juillet 31 juillet

AOUT

1er août

7 et 21 août 7, 14 et 21 août 7 et 8 août 8 août 13, 14 et 15 août 14 août 14 août du 27 août au 9 sept.

du 27 au 29 août

18 et 19 septembre

SEPTEMBRE

19 septembre

Artichoke (nouvelle œuvre) Marché d'été artisanal La Strasse Swing in the wind Marché staviacois WarmUp Festival Fête nationale

Fête nationale

Marché d'été artisanal La Strasse 12h Lacustres Fête de la St-Laurent **Brocante** Fête du Port Nuit de la Boule Cinéma Open Air

Bénichon

Régate C₃L **Brunch**

25, 26 et 27 septembre Recrotzon

Vieille-Ville Terrasses de la Vieille-Ville Vieille-Ville Vieille-Ville Place Nova Friburgo

Font, Bussy et Vuissens

Vieille-Ville

Estavayer-le-Lac (place de Moudon), Murist Vieille-Ville Terrasses de la Vieille-Ville Plage communale Place Nova Friburgo

Vieille-Ville Port de plaisance Route de la Plage Cour du château de Chenaux Vieille-Ville et Casino

9, 10, 11 et 12 septembre Bénichon des Campagnes Font, Bussy, Murist, Forel Cercle de la Voile Bussy Montbrelloz, Murist,

Rueyres-les-Prés

Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles

EXPOSITION TEMPO-RAIRE « OISEAUX D'ICI »

Depuis le 1er mai 2021, le public est invité à venir découvrir non seulement une salle d'exposition rafraîchie, mais également une nouvelle exposition temporaire dédiée aux oiseaux. Celle-ci réunit les prises de vues de sept photographes de la région. De par leur vivacité d'expression et leur beauté, les photographies complètent la collection des oiseaux empaillés, tout en créant une belle synergie. L'exposition se poursuit dans le Jardin du Musée où l'on trouve des panneaux explicatifs et, en ville d'Estavayer-le-Lac, l'itinéraire des hirondelles.

Les projets ne se réalisent jamais seuls et la liste des remerciements est longue. Le Musée a pu compter sur le soutien enthousiaste, imaginatif et efficace du personnel des Espaces Verts et du Secteur des bâtiments de la Commune. Par ailleurs, l'exposition Oiseaux d'ici ne pourrait exister sans la contribution des photographes naturalistes de la région et du réalisateur du film La vie de la nature pour la vie des hommes qui ont mis à disposition leurs prises de vues. Afin de les remercier, le DVD et les photographies peuvent être achetés dans le cadre de cette exposition.

A voir jusqu'au 28 novembre 2021, ouvert du mardi au dimanche 13h-18h.

A bientôt au Musée!



NOTRE SITE INTERNET ET FACEBOOK

Le site internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone.

